

# Les relations postales de la Russie Impériale vers la France de 1858 à 1875

Jean-Pierre MAGNE

" PIÈCE DU MOIS " DU 2 SEPTEMBRE 2017

Tarif du 1er janvier 1866 Voie de Prusse

La convention franco-prussienne du 3 juillet 1865 applicable à partir du 1er janvier 1866 abaisse à 28 kopecks (1 k = 4 centimes) le tarif des lettres par échelon de poids (1 loth = 12,797 grammes).

Dans un premier temps le public, peu averti de ce changement tarifaire, continua à affranchir son courrier à l'ancien tarif (37 kopecks). A partir de cette date, la bonification perçue par la Prusse pour une lettre du 1er échelon de poids sera de 5 ½ silbergroschens (sgr) par 15 grammes (5 ½ sgr = 70 centimes). La Prusse reversera 2 ¼ sgr à la France et ¼ de sgr à la Belgique par 7,5 grammes.



Lettre du 4e échelon de poids de Riga à destination de Bordeaux le 16 octobre 1871.

Lettre affranchie par l'émission de 1866 comprenant 11 exemplaires du 10 k brun et bleu et 2 exemplaires du 1 k noir et jaune soit 1 rouble et 12 kopecks. Oblitération par le timbre à date de Riga.

C'est le plus grand affranchissement connu pour la France (avant l'Union Générale des Postes).

Mentions manuscrites bleues « 4 » et « 7 »: 4 pour 4 ports prussiens (de 45 à 60 g)

7 pour 7 ports français de (de 45 à 52,5 g)

Bonification de transit inscrite en rouge: « 22 » soit  $4 \times 5 \frac{1}{2}$  sgr.

$15 \frac{3}{4}$  sgr sont reversés à la France ( $7 \times 2 \frac{1}{4}$  sgr).

$1 \frac{3}{4}$  sgr sont reversés à la Belgique ( $7 \times \frac{1}{4}$  sgr).

Il reste à la Prusse:  $22 \text{ sgr} - (15,75 + 1,75) = 4,5 \text{ sgr}$ .